

Avantages pour les membres promoteurs

CONSEIL D'ADMINISTRATION ET COMITÉS

- 21 sièges réservés aux représentants des membres promoteurs
- Participation active aux décisions stratégiques du SIDIIEF
- 6 voix par vote lors des assemblées annuelles
- Possibilité de faire participer des membres de vos équipes à des conseils consultatifs et des comités d'experts internationaux sur les enjeux d'intérêt pour la profession

VISIBILITÉ ET RAYONNEMENT

- Promotion de votre organisme sur la liste des membres du SIDIIEF, incluant la carte interactive
- Page dédiée aux membres promoteurs (avec logo et URL) sur le site web du SIDIIEF
- Diffusion privilégiée des activités et actualités sur nos outils de communication et médias sociaux
- 2 annonces gratuites par année sur l'infolettre du SIDIIEF (bandeau publicitaire)
- Possibilité de soumettre une candidature au *Prix Reconnaissance*
- Possibilité pour vos experts d'être invités à notre programme des *Grandes discussions*

CONGRÈS ET ACTIVITÉS

- Possibilité d'être hôte du Congrès mondial
- Gamme d'avantages exclusifs lors des congrès mondiaux et autres activités du SIDIIEF

CONTENUS BONIFIÉS POUR VOUS ET VOS ÉQUIPES

- Accès à l'Espace membre, regroupant nos contenus bonifiés <u>pour le représentant, ainsi</u> que les infirmières et infirmiers de son organisation
- Abonnement exclusif aux S@voir inf. Qualité des soins et Formation (6 numéros/an)
- Abonnement Vigie média, veille internationale hebdomadaire
- Accès gratuit à des publications numériques
- 1 exemplaire gratuit de chaque publication du SIDIIEF

Avec un engagement de trois ans, la contribution annuelle des membres promoteurs est de :

- 15000 \$ CA pour un membre provenant d'un pays membre de l'OCDE
- 5000 \$ CA pour un membre provenant d'un pays non membre de l'OCDE

Pour toute question concernant l'adhésion ou pour prendre rendez-vous avec la directrice générale, nous vous invitons à contacter Stéphanie Dubé